

Le curriculum

Selon la définition de Marie-José Barbot et de Giovanni Camatarri « la notion de *curriculum* [est] apparue dans les pays anglo-saxons sous le nom de *curriculum development* [et] englobe *tout ce qui se passe dans le cadre de relations éducatives.* »¹ Le *curriculum* dépend d'une institution. Il est un « plan d'apprentissage qui englobe les contenus, les méthodes, les moyens d'enseignement-apprentissage et les moyens d'évaluation. »². Ce plan se déroule dans le temps et est centré sur l'apprenant. En effet, les *curricula* définissent leurs enseignements en fonction de finalités éducatives et d'objectifs d'apprentissage. Ils décrivent les moyens de parvenir à ces objectifs selon des démarches et des comportements attendus de l'apprenant. De plus, les évaluations des *curricula* portent sur des objectifs clairement définis. Le curriculum se définit sur trois niveaux : macro (politique éducative), méso (gestion de l'éducation par les acteurs), micro (niveau technique) comme le démontre le schéma ci-dessus emprunté à Christian Depover et Bernadette Noël³ :

Niveaux de décision	Formulation	Support de communication	Destinataires
Politique éducative (formelle)	Finalités	Déclarations d'intentions	Tous les citoyens concernés par l'éducation
Gestion de l'éducation	Compétences générales	Référentiel de compétences ou de formation Profil de sortie	Personnel administratif, directeur, inspecteurs, conseillers pédagogiques, enseignants
Réalisation quotidienne de l'action éducative (niveau technique)	Compétences spécifiques Objectifs	Programme des études	Enseignants

Il existe plusieurs types de *curriculum* : les *curricula* officiels et les *curricula* réels ainsi que les *curricula* explicites et les *curricula* cachés.⁴ Le *curriculum* officiel ou explicite renvoie aux objectifs qui ont été défini au niveau macro alors que le curriculum réel fait état de ce qui a réellement été enseigné sur le terrain par les professeurs. Le *curriculum* caché,

¹ Marie-José Barbot et Giovanni Camatarri, *Autonomie et apprentissage : l'innovation dans la formation*. P.U.F : Paris, 1999, pp. 126-127.

² Hilda Taba (1962) cité par Christian Depover et Bernadette Noël, *Le curriculum et ses logiques : une approche contextualisée pour analyser les réformes et les politiques éducatives*. L'Harmattan, 2005, p. 11.

³ Christian Depover et Bernadette Noël, *op. cit.*, p. 18.

⁴ Jean-Pierre Cucq (dir.), *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et langue seconde*. Paris : Clé internationale, 2003, p. 64-65.

quant à lui, prend en compte ce que l'apprenant n'apprend pas de manière institutionnelle, ce qui n'est pas mesurable.

Marie-José Barbot et Giovanni Camatarri font également référence à un *curriculum* pluridimensionnel qui serait « l'ensemble structuré de l'infrastructure pédagogique, des situations pédagogiques et des interrelations entre les diverses composantes de celles-ci, planifiées pour un niveau d'études et/ou pour un sous-groupe de sujets dans une école, un collège ou une université. »⁵

Nous pouvons dire que le CECR⁶ est un exemple d'application du *curriculum* au niveau macro car, sous forme de référentiel, il définit les finalités, les objectifs, les contenus globaux, les modalités d'évaluation, etc. des cours de langues.

⁵ R. Legendre (1988) cité par Marie-José Barbot et Giovanni Camatarri, *op. cit.*, p. 131.

⁶ Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues

Bibliographie

Ouvrages

- BARBOT, Marie-José, CAMATARRI, Giovanni, *Autonomie et apprentissage : l'innovation dans la formation*. P.U.F : 1995.
- CONSEIL DE L'EUROPE, *Cadre européen commun de référence pour les langues*. Didier : 2005.
- CUCQ, Jean-Pierre (dir.), *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et langue seconde*. Clé internationale : Paris, 2003.
- DEPOVER, Christian, NOËL, Bernadette, *Le curriculum et ses logiques : une approche contextualisée pour analyser les réformes et les politiques éducatives*. L'Harmattan : 2005.